



ARRETE N° 2023_0781

ARRETE DE VOIRIE RUE CHAINTREAU

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu la demande en date du 26 octobre 2023 de Monsieur et Madame DUBOIS, domiciliés 19 bis rue des Matins Bleus 11510 Caves, pour stationner un véhicule sur le domaine public, en vue de leur emménagement rue Chaintreau à Villemandeur
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : Le 05 novembre 2023, le stationnement sera interdit et la circulation règlementée (alternance manuelle) au 52 rue Henri Chaintreau.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : Monsieur et Madame DUBOIS sont chargés de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, les pétitionnaires, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR et aux pétitionnaires.

Fait à VILLEMANDEUR, le 26/10/2023

Le Maire,



Denise SERRANO

Date d'affichage : 26/10/2023